



## DECISION DU PRESIDENT N°20201106-01

- **OBJET : AMENAGEMENT ZA NOIRES TERRES : LANCEMENT DE TOUTES LES CONSULTATIONS ET MARCHES POUR LA REALISATION DE L'AMENAGEMENT PREVU AU PERMIS D'AMENAGER DE L'ILOT NORD DE LA ZA DES NOIRES TERRES**

### LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

#### Contexte :

- Permis d'Aménager PA 014 752 20 D 00 01 en cours d'instruction ;
- Dépôt le 16/07/2020, dépôt des pièces complémentaires daté du 14/10/2020 ;
- Plan avec accès modifié le 21/09/2020 et convention de travaux signée par la commune de Villers-Bocage et PBI.



Accusé de réception en préfecture  
 014-200069524-20201106-20201106-01DEC-AR  
 Date de télétransmission : 12/11/2020  
 Date de réception préfecture : 12/11/2020

Réalisé	
<b>ETUDE DE FAISABILITE, CIRCULATION, AVP, PA</b>	
TECAM-CERYX	21 300 €
GEOMAT	1 600 €
Reste à faire	
<b>DCE, consultation, analyse tech., maîtrise d'œuvre, études phase PRO, travaux</b>	
<b>Travaux ZA îlot Nord</b>	<b>530 000 €</b>
Terrassement	
VRD	
Paysage	
Aléas de travaux	
<b>Travaux accès au Bd du 13 Juin 1944</b>	<b>100 000 €</b>
Terrassement	
VRD	
Paysage	
Aléas de travaux	
<b>Etudes, maîtrise d'œuvre et suivi de travaux</b>	<b>60 000 €</b>
4-5% du montant des travaux pour la Maîtrise d'œuvre	31 500 €
étude géotechnique, SPS, géomètre...	28 500 €
	<b>712 900 €</b>

**Objectifs :**

- Passer à la phase Aménagement prévu par le permis d'aménager dès autorisation

**Proposition :**

- Dès l'octroi du Permis d'Aménager, procéder au lancement de toutes les consultations et marchés pour la réalisation de l'aménagement prévu au Permis d'Aménager de l'îlot Nord de la ZA des Noires Terres,

# DECIDE

Accusé de réception en préfecture  
014-200069524-20201106-20201106-01DEC-  
AR  
Date de télétransmission : 12/11/2020  
Date de mise en ligne : 12/11/2020

**ARTICLE 1** : De procéder au lancement de toutes les consultations d'appels d'offres pour la réalisation de l'aménagement prévu au Permis d'Aménager de l'îlot Nord de la ZA des Noires Terres en lien avec la Décision Modificative du Budget Annexe de la ZA Val-d'Arry.

**ARTICLE 2** : Madame la directrice générale des services et sa directrice adjointe sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

**ARTICLE 3** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Signé par : Gerard Leguay  
Date : 10/11/2020  
Qualité : President

